

ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

Dossier pour les médias - conférence de presse du 23 mars 2018

La diversité et non l'industrialisation de l'agriculture: pour une agriculture suisse courageuse

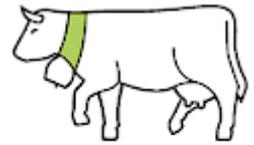
1. Point de la situation

A l'heure actuelle encore, deux à trois fermes agricoles ferment chaque jour les portes de leurs étables, pour toujours. Depuis des décennies, la politique agricole suisse favorise le changement structurel pour qu'il y ait moins d'exploitations et que celles-ci s'agrandissent et se spécialisent. Dans sa vision d'ensemble présentée en novembre, le Conseil fédéral veut même accélérer cette évolution en se fondant sur divers scénarios d'ouverture des frontières. Ce n'est pas là une perspective d'avenir pour l'agriculture suisse! Une nouvelle vague d'industrialisation dans l'agriculture et un nouveau recul du nombre d'exploitations signifient en premier lieu une perte au plan de la diversité, qui est précisément une caractéristique de notre agriculture. Du côté des perdants, il y a le bien-être animal, l'environnement et, au final, les gens aussi. Des exploitations toujours plus spécialisées comportent de plus grands risques économiques. Elles dépendent fréquemment de l'industrie et des grands distributeurs et sont donc plus instables. C'est pourquoi il est grand temps d'emprunter une voie plus courageuse, plus prometteuse pour l'agriculture suisse: un changement de paradigme pour gagner en diversité.

La politique agricole actuelle emprunte une mauvaise voie

Le système actuel des paiements directs crée une grande incitation à l'agrandissement des exploitations. Ceci en particulier parce que les contributions pour la sécurité de l'approvisionnement sont versées par hectare de surface agricole. Avec la politique agricole 14-17, la limite supérieure des paiements directs ainsi que son échelonnement ont été supprimés ou affaiblis. L'incitation à avoir davantage de surfaces a été ainsi renforcée inutilement, et les prix des terrains ainsi que la spécialisation des exploitations ont continué à augmenter.

L'agriculture d'aujourd'hui, et plus encore la vue d'ensemble du Conseil fédéral, s'orientent vers une production en masse internationale, destructrice des biens agricoles. Ce n'est pas seulement là un manque de perspicacité, mais c'est aussi un danger! Le rapport sur l'agriculture mondiale, sur le commerce et l'environnement de la CNUCED 2013 (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) ainsi que les objectifs de développement durable de l'ONU (SDG) en arrivent tous à la même conclusion: du fait d'une industrialisation toujours plus poussée de l'agriculture, celle-ci sera propulsée au plan mondial en direction de l'autodestruction. Comment l'agriculture suisse peut-elle se démarquer dans ce contexte et comment les paiements directs qui lui sont alloués devront-ils être motivés, si ce n'est par la qualité et la nature? Il ne s'agit pas uniquement là de produits créant plus de valeur ajoutée, mais surtout de produits régionaux destinés à l'approvisionnement de base, qui doivent être créés en ménageant le plus possible l'environnement, et de façon la plus naturelle. L'agriculture suisse doit produire des denrées alimentaires à l'avenir encore. C'est donc le



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

moment pour la Suisse d'emprunter une voie courageuse menant à davantage de diversité et de qualité et se détachant d'une nouvelle phase d'industrialisation agricole comportant toujours moins d'exploitations, unilatéralement spécialisées. Elle peut assumer en cela un rôle de pionnier et servir d'exemple à l'avenir à d'autres pays, pour une agriculture préservant l'environnement, dotée de l'efficacité énergétique et conçue pour le bien-être animal. Dans le domaine de la recherche sur la culture biologique ou la production sans OGM, elle le fait déjà aujourd'hui, mais ce serait possible dans une bien plus large mesure encore. S'agissant de la réduction des pesticides ou de l'efficacité énergétique, nous sommes à la traîne d'autres pays. Quant au bien-être animal et à l'élevage, nous nous rapprochons même toujours plus des standards relativement bas de nos pays voisins. L'interdiction de l'élevage en batterie des poules en Suisse, qui fut déjà introduite en 1981 et le succès d'organisations attribuant des labels montrent qu'une voie courageuse vaut la peine.

C'est pourquoi l'Association des petits paysans exige de mettre fin aux incitations à la politique de croissance et de promouvoir enfin la diversité agricole.

2. Perspectives pour l'agriculture suisse

Contributions à la diversité structurelle et davantage de diversité dans les exploitations

La taille des exploitations n'est, spécialement dans notre pays de petites structures, ni un but pertinent ni une valeur indicative. Ceci est valable aussi bien au plan de l'économie nationale que de l'économie d'entreprise. Pour le succès et la résilience d'une exploitation, des facteurs totalement différents sont généralement importants. Une redistribution et limitation des paiements directs, s'écartant de la logique des dimensions des exploitations pour passer à davantage de diversité, sont donc urgemment nécessaires. Au lieu des contributions actuelles pour la sécurité de l'approvisionnement, l'Association des petits paysans demande donc instamment une contribution pour plus de diversité structurelle (redistribution des contributions précitées pour passer à une contribution à l'exploitation, respectivement à la diversité structurelle, et une limite supérieure ainsi qu'un échelonnement plus rapide des paiements directs).

Un approvisionnement sûr peut s'obtenir avant tout avec davantage de diversité dans la nature des exploitations, comme au cœur de celles-ci. Des innovations apparaissent dans l'agriculture, ainsi que dans d'autres secteurs, mais surtout dans les petites et moyennes entreprises (PME). Donc en des lieux où il y a beaucoup de mains, et de têtes générant de nombreuses idées. Il est par conséquent question de tendre à une agriculture écologique, sociale et à haute valeur ajoutée. Cet axe de poussée doit être suivi aussi avec pertinence au moyen des paiements directs. Au lieu de contributions forfaitaires à la surface, qui ne font qu'augmenter encore la surchauffe des prix des terrains, les paiements directs doivent constituer une incitation claire à plus de diversité quant au genre d'exploitations, et dans l'exploitation elle-même. Une contribution à la diversité des exploitations, respectivement des structures, pourrait consister par exemple en une contribution de base par exploitation, et non par hectare comme aujourd'hui, ainsi qu'en une contribution indemnisant de véritables prestations supplémentaires dans le domaine d'une idée appliquée à l'ensemble de l'exploitation.



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

Des prix plus équitables grâce à la proximité du consommateur

De nombreuses initiatives populaires au plan fédéral sont l'expression de ce que l'agriculture et les consommateurs se sont fortement éloignés les uns des autres. Paysans et consommateurs doivent rechercher ensemble une voie pour l'agriculture suisse. Celle-ci bénéficie comme auparavant de grandes sympathies au sein de la population, sur lesquelles elle peut s'appuyer. Mais il est grand temps d'impliquer plus fortement les consommateurs et de les sensibiliser sur le rapport entre la consommation et la façon dont l'agriculture est exploitée. Chaque bouchée a son lieu d'origine (fabrication), dont nous devons tous devenir plus conscients. L'avenir réside dans une collaboration plus étroite entre paysans et consommateurs, mais aussi dans le renforcement général de chaînes de création de valeur locales et plus courtes. Le fait que les paysans reçoivent une part toujours moindre du franc payé par le consommateur montre que la stratégie suivie par le Conseil fédéral, soit l'augmentation de l'efficacité, n'atteint pas son but. C'est certainement aussi pour cela que le nombre de paysans qui commercialisent directement leurs produits augmente à nouveau depuis quelques années.¹

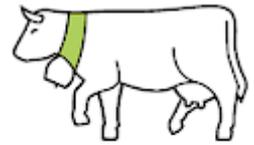
Avec l'informatisation qui progresse, la société aura toujours plus besoin du travail manuel, du travail de la terre et avec les animaux. L'agriculture a un rôle décisif en l'occurrence. L'informatisation et le travail (manuel) ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, cette complémentarité gagnera même en importance à l'avenir et se révélera encore davantage comme un besoin dans un monde toujours plus ancré dans la technologie.

Vision de l'Association des petits paysans

L'Association des petits paysans exige donc de s'attaquer, en lieu et place de l'efficiace et de la croissance, aux buts suivants:

- **Coopération au lieu d'une mentalité de concurrence** des paysans entre eux, avec les transformateurs mais surtout avec les consommateurs
- **Résilience grâce à la diversité** (davantage de diversité structurelle et plus de diversité dans les exploitations)
- **Contact direct entre paysans et consommateurs** (approvisionnement direct, information et solidarité ainsi que transparence)
- **Grande qualité des produits, en particulier des standards élevés en matière de bien-être animal et d'environnement** (qualité dans les processus de production et des produits)
- **Incitation étatique** (indemnisation de prestations d'intérêt général, système de préférence pour un commerce durable) et examen **d'incitations** (par exemple taxe d'incitation à réduire l'utilisation des pesticides)
- **Subordonner les accords commerciaux au développement durable** (Sustainable Development Goals SDG, objectifs climatiques et responsabilité de la Suisse envers les pays les plus pauvres)

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/medienmitteilungen.gnpdetail.2017-0454.html>



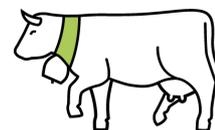
ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

3. Il en va de la responsabilité du Conseil fédéral et de l'Office fédéral

Les paiements directs ne sont pas des programmes de maintien des moyens d'existence pour une agriculture suisse un peu moins industrielle que celle de nos pays voisins. Les paiements directs indemnisent les prestations d'intérêt général fournies par l'agriculture et que le marché ne rémunère pas actuellement. En font partie les prestations environnementales de même que celles dédiées à la qualité de notre paysage et au bien-être animal. Il s'agit enfin d'emprunter, dorénavant, une voie logique en direction d'un approvisionnement sûr, local autant que faire se peut et, en outre, obtenir davantage de bien-être pour les animaux, la mise en œuvre des objectifs environnementaux et, par conséquent, une agriculture qui offre aux paysans une véritable perspective d'avenir.

Rôle de pionnier dans le commerce international

Dans le contexte international, la Suisse doit également assumer enfin ses responsabilités et se départir de vieilles idées du libre commerce, purement fondées sur les propres intérêts économiques. A long terme, des relations commerciales stables sont essentielles pour un pays comme le nôtre, qui connaît un faible degré d'auto-provisionnement. L'équité et la durabilité font cependant toujours défaut dans les relations commerciales actuelles, et ce en dépit du fait qu'il serait possible de négocier, déjà dans les conditions cadres actuelles, des accords commerciaux plus respectueux du développement durable. Le Conseil fédéral et les autorités ferment les yeux également sur l'inégalité qui règne au plan mondial et sur la détérioration de l'environnement, tout comme sur les engagements internationaux que la Suisse a souscrits (Sustainable Development Goals, objectifs climatiques, etc.). En tant que pays privilégié, la Suisse doit assumer enfin une responsabilité envers des pays plus pauvres. Un rôle de pionnier pour une production indigène durable ainsi qu'un commerce équitable et durable ouvrent à la Suisse une véritable perspective et de nouveaux marchés.



KLEINBAUERN
VEREINIGUNG

Anhang 1: Anzahl Betriebe nach Grössenklassen

1.1 Entwicklung der Anzahl Betriebe nach Grössenklassen

Grössenklasse	Anzahl Betriebe	Anzahl Betriebe	Anzahl Betriebe	Veränderung pro Jahr in %	Veränderung pro Jahr in %
	2000	2015	2016	2000 – 2016	2015 – 2016
0 – 3 ha	8 371	5 586	5 451	-2,6	-2,4
3 – 10 ha	18 542	10 154	9 717	-4,0	-4,3
10 – 20 ha	24 984	16 216	15 724	-2,9	-3,0
20 – 30 ha	11 674	11 011	10 884	-0,4	-1,1
30 – 50 ha	5 759	7 734	7 807	1,9	0,9
> 50 ha	1 207	2 552	2 680	5,1	5,0
Total	70 537	53 253	52 263	-1,9	-1,9

Quelle: BFS

Anhang 2: Verteilung der Direktzahlungen

2.1 Direktzahlungen pro Betrieb 2011-2016

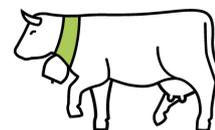
Direktzahlungen pro Betrieb (Franken)	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	Betriebe	Anteil										
bis 25'000	11'000	21.7%	10'574	21.3%	10'052	20.6%	10'151	21.3%	10'037	21.4%	9'595	20.8%
25'000 bis 50'000	17'147	33.8%	16'507	33.2%	15'824	32.5%	15'627	32.8%	15'324	32.7%	14'746	32.0%
50'000 bis 100'000	17'857	35.2%	17'701	35.6%	17'652	36.2%	16'476	34.6%	16'059	34.3%	16'034	34.8%
100'000 bis 150'000	3'847	7.6%	3'968	8.0%	4'162	8.5%	4'036	8.5%	4'039	8.6%	4'187	9.1%
150'000 bis 200'000	687	1.4%	730	1.5%	772	1.6%	932	2.0%	948	2.0%	1'033	2.2%
200'000 bis 300'000	187	0.4%	207	0.4%	223	0.5%	330	0.7%	357	0.8%	387	0.8%
über 300'000	30	0.1%	30	0.1%	34	0.1%	48	0.1%	61	0.1%	61	0.1%
Total	50'755	100%	49'717	100%	48'719	100%	47'600	100%	46'825	100%	46'043	100%

Quelle: BLW

2.2 Ganzjahresbetriebe mit mehr als 150'000 CHF Direktzahlungen 2013-2016 nach Betriebstyp

	2011			2012			2013			2014			2015			2016		
	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total	Tal- gebiet	Berg- gebiet	Total
110 Ackerbau	23	0	23	29	0	29	30	0	30	43	0	43	55	1	56	55	2	57
110 Spezialkulturen	19	2	21	18	2	20	19	7	26	26	6	32	27	7	34	31	7	38
120 Andere Veredlung	1	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0
120 Anderes Rindvieh	3	25	28	3	29	32	0	34	34	3	53	56	2	49	51	1	48	49
120 Mutterkühe	11	73	84	11	78	89	10	88	98	16	162	178	21	159	180	25	180	205
120 Pferde/Schafe/Ziegen	9	20	29	14	22	36	12	21	33	10	39	49	11	37	48	11	38	49
120 Veredelung	7	16	23	9	16	25	10	15	25	4	6	10	4	5	9	4	7	11
120 Verkehrsmilch	56	266	322	60	280	340	62	286	348	61	419	480	62	420	482	78	443	521
150 Kombiniert Andere	158	21	179	164	21	185	167	21	188	182	22	204	203	23	226	213	25	238
150 Kombiniert Mutterkühe	34	1	35	40	2	42	50	5	55	59	5	64	64	7	71	77	6	83
150 Kombiniert nicht zuteilbar	21	30	51	24	30	54	30	32	62	32	27	59	37	28	65	38	40	78
150 Kombiniert Veredlung	79	29	108	89	26	115	99	30	129	101	34	135	105	38	143	112	40	152
Total	421	483	904	461	506	967	489	540	1029	537	773	1310	591	775	1366	645	836	1481

Quelle: BLW



2.3 Ganzjahresbetriebe mit mehr als 150'000 CHF Direktzahlungen 2011-2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Alle Betriebe	904	967	1'029	1'310	1'366	1'481
SAK dieser Betriebe	5.8	5.9	6.0	5.8	5.8	5.2
davon weniger als 40 ha LN	23	20	22	56	56	58
davon Betriebsgemeinschaften	299	283	307	290	297	300
davon Bio	197	222	235	388	390	430
davon mit SAK-Kürzung	2	1	2	2	5	9
davon im Talgebiet	421	461	489	537	591	645
davon im Berggebiet	483	506	540	773	775	836
davon mit mehr als 50% BFF	59	76	75	174	172	173
davon mit mehr als 25% BFF	181	210	236	470	473	519
Tal, nicht Bio, nicht BG, <25% BFF	177	186	201	233	264	286
nicht Bio, nicht BG, <25% BFF	368	389	425	482	517	554

Quelle: BLW

Anhang 3: Begrenzung und Abstufung der Direktzahlungen

3.1 Begrenzung nach Einkommen und Vermögen

Jahr	Anzahl Betriebe	Kürzung	
2013	1'833	CHF 13.9 Mio.	bei allen Beiträgen
2014	2'200	CHF 6.9 Mio.	nur Übergangsbeitrag
2015	2'360	CHF 5.8 Mio.	nur Übergangsbeitrag
2016	2'719	CHF 6.8 Mio.	nur Übergangsbeitrag

Quelle: BLW

3.2 Abstufung der Direktzahlungen

Jahr	Anzahl Betriebe	Kürzung	
2013	5'961	CHF 32.1 Mio.	Abstufung nach Fläche und Tiere
2014	860	CHF 3.6 Mio.	nur Basisbeitrag Versorgungssicherheit
2015	928	CHF 3.8 Mio.	nur Basisbeitrag Versorgungssicherheit
2016	1001	CHF 4.1 Mio.	nur Basisbeitrag Versorgungssicherheit

Quelle: BLW